

Message du général, commandant la BSPP, sur les circonstances ayant entraîné la mort du caporal Geoffroy HENRY

Comme je m'y étais engagé, je vous livre quelques éléments concernant l'intervention qui a coûté la vie à notre camarade, le caporal Geoffroy HENRY, de la 38^e compagnie. Ce narratif reste provisoire, il sera complété au fur et à mesure de l'enquête RETEX que nous avons immédiatement lancée. Les éléments de l'enquête de police judiciaire seront également intégrés.

J'ai choisi de communiquer maintenant, y compris de manière incomplète, car je sens bien, en tant que pompier, que vous avez besoin de savoir, que nous avons besoin de savoir.

Il s'agit d'un acte de transparence que j'assume pleinement, il ne pouvait en être autrement, je vous demande en retour de faire preuve de discrétion et de discernement.

Une demande secours du SAMU pour effectuer un transport de personne agitée.

Le mardi 4 septembre à 17h50, le SAMU 94 appelle le centre opérationnel de la BSPP pour demander un engin de secours pour la prise en charge d'un homme de 31 ans, au 27, rue Cassin à Villeneuve-Saint-Georges (94190). Dans le contact établi par le SAMU 94, notion d'un homme agité, aux antécédents psychiatriques (schizophrène, bipolaire) et en rupture de traitement. Aucune notion de dangerosité immédiate ou de crise de démence en cours n'est pointée lors de l'appel du SAMU 94 transmis au centre opérationnel, qui le traduit donc en départ pour carence, la notion d'urgence n'étant pas caractérisée et y affecte le code motif d'appel afférent.

Le VSAV 159 RUNG se présente à 17h58 au domicile du requérant. L'équipage se trouve en présence d'un homme souffrant de troubles psychiatriques et en rupture de traitement. La mère de l'agresseur et un ami sont également présents sur les lieux.

Une réaction imprévisible.

L'équipage aborde la victime qui semble calme et ne présente pas en apparence un état d'agitation. Le chef d'agrès procède à un examen puis l'individu, après avoir proposé un café à l'équipage, offre que l'équipage décline, semble accepter de suivre les sapeurs-pompiers pour être transporté à l'hôpital. Alors que l'équipe de sapeurs-pompiers avec la personne se dirigent vers la sortie du pavillon, que le chef d'agrès s'apprête à passer son bilan à la coordination médicale, l'individu dit avoir oublié sa carte VITAL et retourne sur ses pas à l'intérieur de la maison.

Le chef d'agrès et l'équipier décident de rester à son contact en l'accompagnant. Soudainement, l'individu pénètre dans la cuisine qui jouxte l'entrée, se saisit d'un couteau et poignarde avec fulgurance les deux sapeurs-pompiers. Le sous-officier tente de maîtriser l'individu. Le sergent MEYNIER est touché d'un coup porté au niveau de l'omoplate gauche. Le sapeur de première classe HENRY est touché plusieurs fois quant à lui au thorax côté gauche et tombe en arrêt cardio respiratoire. Le sous-officier, blessé mais conscient et qui prend immédiatement la mesure dramatique de l'évènement, dégage d'urgence le première classe aidé du caporal CHAUVEAU, qui était jusqu'à présent à l'extérieur, et alerté par les cris pénètre dans le pavillon tout en prévenant la police avec son téléphone.

Le courage de l'équipage et des primo intervenants.

Alors que la menace est toujours présente, l'homme est encore porteur du couteau et se trouve à proximité des sapeurs-pompiers, ils procèdent immédiatement aux gestes de réanimation cardio pulmonaire devant le pavillon, au mépris du danger, tout en demandant par radio des engins de renforcement et police d'urgence à 18h04.

Le 1^{er} engin de renforcement à se présenter est le VSAV 197 VISG (18h12) qui relaie d'emblée le sergent MEYNIER et le caporal CHAUVEAU dans leur manœuvre de réanimation, prend également en charge le sergent MEYNIER, qui souffre d'une plaie importante au niveau de l'omoplate et de l'épaule. La police est redemandée à 18h16.

Le PS 142 VISG (18h14) arrive sur les lieux et maîtrise au sol le forcené, arrivent ensuite les PS 239 CHOI et PS 148 CRET. L'agresseur est remis aux forces de police à 18h21.

L'engagement des équipes médicales qui font tout leur possible.

Le premier moyen médicalisé sur les lieux est le SMUR du centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges suivi peu après par deux ambulances de réanimation de la Brigade et du directeur des secours médicaux.

Le sapeur de première classe HENRY est évacué en arrêt cardio respiratoire par moyen hélicoptère sur l'hôpital militaire de PERCY. Le sergent MEYNIER est évacué, également par moyen hélicoptère sur le même hôpital.

Le caporal CHAUVEAU, choqué, catégorisé en urgence relative, est conduit au centre de secours de Villeneuve-Saint-Georges où il est pris en charge par la section médico-psychologique de la Brigade.

Le chef de corps du groupement des appuis et de secours contacte alors les familles pour les informer en temps réel de la situation individuelle de leurs proches en raison des fuites en direction de la presse.

En parallèle tout est mis en œuvre au niveau de l'état-major du Groupement et de la Brigade pour permettre l'accompagnement des primo-intervenants, des collègues et des proches des victimes.

Une communication interne est également décidée, en temps réel, en direction de l'ensemble de la Brigade pour éviter que la dramatique nouvelle ne soit annoncée par la presse, alimentée par des fuites que j'estime indécentes.

Des points doivent être éclairés.

Les premiers éléments d'analyse en interne pointent une demande de nos moyens qui n'est pas fondamentalement justifiée et une sous-évaluation du caractère dangereux de la victime pour laquelle les secours de la BSPP sont envoyés par le SAMU (quels ont été les critères médicaux qui ont été retenus pour l'envoi de ce moyen, quel médecin a validé ce dossier, pourquoi un SOS médical ou une filière spécialisée ou encore une ambulance privée n'a pas été déclenchée ? ...). En effet l'individu était connu pour cette pathologie et avait fait déjà l'objet d'une hospitalisation d'office, les sapeurs-pompiers de Paris n'ont pas cette information au moment du départ sur intervention.

Ensuite, doit être confirmé un premier appel police 17 par la mère du déséquilibré : quelle a été la nature des propos ? Notion de dangerosité ? Cette notion de premier appel police apparaît dans un communiqué de presse estampillé police sur BFM. Ce point, important, doit être confirmé. Je reste prudent à ce stade. L'enquête devra apporter des réponses.

Encore une fois, je souligne l'excellent comportement et le courage exceptionnel de nos deux camarades, le sergent MEYNIER et le caporal CHAUVEAU qui, confrontés à l'indicible et à la sauvagerie, ont tout tenté, jusqu'au bout pour sauver le première classe HENRY. Les primo intervenants, les équipages de Villeneuve-Saint-Georges, de Choisy et de Créteil ont fait preuve également d'un grand professionnalisme et de courage. Après avoir maîtrisé l'agresseur, ils le remettent aux forces de police et prennent en compte, à leur tour, les manœuvres de réanimation malgré l'information faisant état d'un possible deuxième agresseur potentiel. Très rapidement, nos deux blessés sont évacués sur l'hôpital militaire de Percy où malgré l'intervention rapide des équipes médico-chirurgicales, le première classe HENRY succombera à ses blessures.

Et la suite ?

Soyez assurés que je serai vigilant à ce que ces questions ne restent pas sans réponse. Profonde tristesse, colère, indignation sont des sentiments qui nous animent tous. Une société qui ne protège pas ses anges gardiens est vraiment malade. Le sapeur-pompier de Paris n'est pas là par hasard. Quand il s'engage, il sait en toute conscience qu'il peut mettre sa vie au bout de son action, il s'entraîne dur, physiquement, techniquement et tactiquement, à chacune de ses gardes. Il n'est pas là pour être le « *punching ball* » d'une violence irrationnelle, voire d'une haine. Ne pas le reconnaître et ne pas avoir en retour une réaction de la société et des pouvoirs publics sera interprété pour ma part, comme un manque de considération et de respect. Le don de sa vie est probablement ce qu'il y a de plus précieux dans notre société.

C'est donc le sens de notre mission qui est remis en cause.

Ce drame est symptomatique de deux fléaux qui affectent nos conditions d'intervention, notre moral et ce qui irrigue notre force. Ainsi c'est le sens de notre mission qui est remis en cause par les agressions, permanentes et de plus en plus violentes et la sursollicitation opérationnelle ne relevant pas toujours de notre mission première. Ces deux dynamiques destructrices sont amplifiées par la faible communication entre les acteurs de l'urgence qui fonctionnent avec des schémas éculés qui n'ont plus lieu d'être. L'heure devrait être au partage de l'information, à la mise en œuvre de processus communs décisionnels.

Alors comment justifier une disparition dans ces conditions ? Comment lui trouver un sens ? Ce sens ne pourra lui être trouvé que d'abord dans l'identification des causes propres à ce drame. Mais surtout il s'agit de prendre de vraies mesures pour que cela ne se reproduise pas. C'est la posture de la BSPP, d'ailleurs vous avez pu le mesurer à l'occasion de la disparition du sergent-chef Jonathan Lassus David. Mais à la différence de l'accident de Choisy, nous devons convaincre d'autres acteurs, extérieurs à notre sphère, d'adopter d'autres procédures une fois que les causes auront été identifiées.

Je dis souvent aux jeunes cadres de la BSPP qu'être chef, c'est prendre la responsabilité d'autrui. Soyez assurés que j'ai déjà pris mes responsabilités et que je continuerai à les prendre. Le ministre de l'Intérieur s'est exprimé une première fois, au centre de secours de Rungis, puis vendredi matin, lors de l'hommage national, pour dire toute sa compassion à la famille de notre camarade et aux militaires de la Brigade. Des échanges entretenus sur les circonstances ayant conduit au drame et du mal être traversé par la Brigade, le ministre de l'Intérieur a entendu notre tristesse mais aussi notre indignation, il nous a ainsi déclaré qu'il n'acceptait pas qu'« un sapeur-pompier puisse trouver la mort pour secourir la vie » et fait les annonces suivantes :

- Une meilleure orientation des appels d'urgence ;
- Une meilleure gestion des carences ambulancières ;
- L'accompagnement des sapeurs-pompiers par les policiers ;
- Un suivi des personnes touchées par des troubles psychiatriques ;
- Une meilleure coopération avec les Agences Régionales de Santé.

La ministre des Armées, après avoir longuement échangé avec les blessés, a également déclaré qu'elle allait veiller à ce que les conditions de travail et de vie de militaires placées sous l'autorité d'emploi d'un autre ministère soient mieux assurées car si le statut confère l'excellence par ses devoirs, ses droits, notamment à la sécurité et à la juste utilisation de ses compétences, doivent être pleinement respectés.

Je me suis exprimé plusieurs fois sur le caractère inquiétant des agressions frappant les SPP. Phénomène ancien mais progressant de manière inquiétante depuis trois ans, avec près de 80 % des agressions d'ordre physique. Consigne vous est donnée de porter plainte systématiquement de façon à essayer de promouvoir une tolérance zéro et assurer une traçabilité. Seul le tiers de ces plaintes est traité par les parquets. Aussi je m'appête à faire le tour des instances judiciaires pour mettre en place une véritable politique de tolérance zéro afin d'enrayer la hausse sans fin des violences gratuites qui visent les secours. Et l'origine de ces violences est large, cela va d'une frustration occasionnée par une attente, du comportement impulsif individuel à l'effet de groupe. Ces violences dépassent largement le cadre des zones urbaines sensibles. Ne pas comprendre qu'une ligne rouge a été franchie avec la disparition du caporal Geoffroy HENRY, même si c'est sans doute l'action d'un déséquilibré, serait irresponsable. C'est nier la réalité d'aujourd'hui de l'engagement des sapeurs-pompiers mais aussi du monde associatif. De même, se contenter d'une réponse qui ne vise qu'à augmenter la protection et la défense des sapeurs-pompiers, c'est accepter cette forme de violence comme une fatalité et c'est ouvrir la porte à d'autres drames.

Je ferai sous peu un nouveau point sur les suites données et sur les mesures que je compte prendre.

Général Jean-Claude Gallet